

Logique de rente et production jointe

Lahouari ADDI

Professeur de Sociologie Politique à l'IEP de Lyon II

In Revue Economique, Paris, septembre 1987

Sommaire

- [Réponse à une note](#)
  - [1<sup>er</sup> point](#)
  - [2<sup>ème</sup> point](#)
- [Le malentendu](#)
  - [3<sup>ème</sup> point](#)
  - [4<sup>ème</sup> point](#)
  - [5<sup>ème</sup> point](#)
  - [6<sup>ème</sup> point](#)
  - [7<sup>ème</sup> point](#)
- [La divergence](#)
  - [8<sup>ème</sup> point](#)
  - [9<sup>ème</sup> point](#)
  - [10<sup>ème</sup> point](#)
  - [11<sup>ème</sup> point](#)
  - [12<sup>ème</sup> point](#)
- [En conclusion](#)
  - [13<sup>ème</sup> point](#)
  - [14<sup>ème</sup> point](#)
  - [15<sup>ème</sup> point](#)
  - [16<sup>ème</sup> point](#)
  - [17<sup>ème</sup> point](#)

Texte intégral

## Réponse à une note

### 1<sup>er</sup> point

La note de F, Bomel (1987) s'inscrit dans un débat ancien ravivé par la problématique de la production jointe. Si dans la production simple, l'équation

$$B\vec{p} = (1 + r) A\vec{p} + \vec{L} w$$

signifie que la valeur de l'extrait est égale à la somme des intrants, dans la production jointe certains éléments de l'extrait n'ont pas de coûts de production qui leur correspondent, ce qui introduit un déséquilibre entre la valeur de l'extrait et celle des intrants. Le système de la production jointe devrait alors s'écrire :

$$P_1 = (1 + r) a_{11} P_1 + w l_1$$

$$P_2 + b_{23} P_3 \geq (1 + r) a_{21} P_1 + w l_2$$

$$P_2 + b_{33} P_3 \geq (1 + r) a_{31} P_1 + w l_3$$

Si la valeur de  $b_{33} P_3$  et de  $b_{23} P_3$  est nulle, l'égalité entre les deux membres de l'équation serait justifiée (biens libres au sens de Von Neumann). Au niveau du formalisme mathématique, si cette valeur n'est pas nulle (tout en maintenant l'égalité), elle rendrait négatifs certains prix pour permettre à l'équilibre mathématique inéluctable de s'instaurer et augmentera (ou diminuera selon le cas) simultanément le salaire et le profit. Ce qui remet en cause le résultat théorique le plus important de l'école néoricardienne, outre la remise en cause de l'objet de l'économie politique à travers l'apparition de valeurs négatives.

## 2<sup>ème</sup> point

Dès les premières lignes de sa note, F. Bomel écrit : " L'analyse proposée par L. Addi souffre de cette méconnaissance du "problème de la rente" comme problème de production jointe, et, ce, juste dans un contre-sens : dans un système à la Sraffa, la rente ne peut être un élément du coût de production puisque les "systèmes fondamentaux" excluent les moyens non produits. " (P. 157.) Cette citation résume en partie un *malentendu* et une *divergence*, en ce que, d'une part, la construction de la marchandise non fondamentale exclut la rente du système-étalon et, d'autre part, la problématique de la rente n'a été soulevée par Sraffa que parce qu'il a rencontré celle de la production jointe (cf. L. Addi [1985], p. 579, . 580, 585, 586).

## Le malentendu

### 3<sup>ème</sup> point

L'approche sraffaïenne s'ordonne autour d'un objet très précis : celui de déterminer la frontière des prix des facteurs par une méthode différente de celle des économistes *néo-classiques*, viciée par la circularité du raisonnement (le prix exprimant la productivité marginale elle-même évaluée en prix). Pour ce faire, Sraffa construit un modèle sectoriel dans lequel il suppose les rendements constants pour ne pas avoir à rendre compte des fluctuations des prix du marché à la suite de l'accroissement des quantités offertes. Dans une seconde étape, il élabore le système-étalon duquel sont exclus les produits qui ne concourent pas à la production de la marchandise fondamentale. Le système-étalon représente en quelque sorte le noyau producteur de la valeur qui se redistribue dans toute l'économie. La méthode par laquelle Sraffa arrive à construire le système-étalon, et à déterminer le salaire et le profit, se caractérise par la neutralisation de toutes les formes de rente, le travail improductif (mais néanmoins utile à la production) y compris[1]. La rente donc, en tant que marchandise non fondamentale ne participe pas à la détermination ni du niveau du salaire, ni de celui du profit et n'a aucune place dans le système-étalon.

### 4<sup>ème</sup> point

La distinction entre la marchandise fondamentale et la marchandise non fondamentale est que la première crée de la valeur et la seconde en mobilise sans en créer directement et l'on conviendra que cette distinction est perdue dans l'identification de la rente.

Mais bien que la rente soit obligatoirement une marchandise non fondamentale, toutes les marchandises non fondamentales ne sont pas forcément des rentes. Aussi, l'on ne peut pas dire que le système de Sraffa ignore les rentes ; au contraire, il met en œuvre une méthodologie qui les identifie et qui les neutralise pour pouvoir déterminer les éléments constitutifs du produit net à la production duquel les rentes ne participent pas,

### 5<sup>ème</sup> point

Mais alors Sraffa aurait pu éviter de parler de la rente puisqu'elle était incluse dès le départ dans la marchandise non fondamentale. Ce qui a amené Sraffa à évoquer la rente, et notamment la rente foncière, au chapitre XI de son unique ouvrage, c'est qu'il s'est heurté au problème du capital fixe amorti qui continue à produire. Le produit est forcément un *produit joint* qui a le statut de la marchandise non fondamentale. Le capital fixe amorti, et qui continue à produire, peut être assimilé à de la terre qui rapporte une rente.

### 6<sup>ème</sup> point

Aussi, je ne crois pas que l'analyse que j'ai proposée dans l'article auquel répond la note de P. Bomel « souffre de (la) méconnaissance du problème de la rente comme production jointe ». Dans l'article en question, j'ai insisté sur le fait que, compte tenu de la structure du modèle à la Sraffa, les inputs étant dans le membre de gauche et l'output dans le membre de droite, la rente est implicitement et injustement assimilée à un coût de production, ce qui est en contradiction avec la construction de Sraffa qui ne reconnaît pas ce statut à la marchandise non fondamentale en général et à la rente en particulier,

### 7<sup>ème</sup> point

La formulation mathématique fait apparaître une incohérence dans le modèle de Sraffa et contredit la conception ricardienne de la rente, ce qui n'est pas sans gravité pour un courant théorique qui se réclame de Ricardo. Soulignant cette incohérence, G. Montani (1977) d'abord et P. Vidonne [1977] ensuite, concluent que, suivant la méthodologie de Sraffa, l'ordre de rentabilité des terres et celui de leur fertilité ne coïncident pas. G. Montani et P. Vidonne aboutissent à ce résultat dans le respect des hypothèses et du raisonnement de Sraffa. L'incohérence que relèvent ces deux auteurs provient de ce que, précisément, la rente n'est pas un coût de production d'une part, tandis que, d'autre part, l'appareil mathématique utilisé la considère comme tel.

## La divergence

### 8<sup>ème</sup> point

« Plus fortement, écrit P. Bornel, prendre en compte les capitaux amortis mais susceptibles d'une utilisation, suppose et la troncature des durées de vie (physique) et la modification de la

répartition du revenu net entre profits et salaires et/ou des changements techniques» (p. 161.) Mais tout le problème de la production jointe et du « retour aux techniques » est là. Ce serait si simple si, dans la vie réelle, la durée de vie physique coïncidait avec la durée de vie économique. Sous la pression de la concurrence, l'entreprise étale le financement du capital fixe sur un nombre d'annuités assez réduit pour pouvoir faire face à l'obsolescence technique provoquée par le progrès technologique. Mais le progrès technologique ne s'écoule pas de manière continue, et il peut arriver que certaines industries utilisent le même type de machines qui n'auront pas été modifiées depuis longtemps, au point où les machines en service, bien qu'amorties, continueront à produire car leur remplacement par des machines neuves ne rapportera aucun avantage.

### 9<sup>ème</sup> point

Il me semble que P. Bommel commet une erreur en faisant coïncider la durée de vie économique d'une machine avec sa durée de vie physique, avec référence à l'exemple de l'ampoule électrique. Si cette coïncidence était effective, le problème que pose Sraffa n'a pas de raison d'être. Rappelons que Sraffa pose le problème de la machine qui a été amortie (qui a donc épuisé sa vie économique) et qui continue de produire (mais qui physiquement n'est pas épuisée). Cet exemple est à l'origine des débats sur la production jointe [2] et n'est pas du tout " absurde " comme le qualifie à tort F. Bommel.

### 10<sup>ème</sup> point

Du fait que leur financement aura été remboursé, ces machines amorties procurent une rente. Qu'est-ce que cela signifie exactement? Cela signifie que dans les prix des marchandises produites par ces machines, ou auxquelles ces machines ont participé, il y a une fraction de la valeur, correspondant à l'amortissement, qui devrait *normalement* revenir au consommateur. Mais elle ne lui revient pas parce que le prix de cette marchandise est fixé sur le marché par l'entreprise dont les machines n'ont pas encore été amorties, étant entendu que les périodes d'amortissement d'une entreprise à une autre, d'une machine à une autre, se chevauchent. La rente qu'empêche l'entreprise, dont la machine a déjà été amortie, provient de ce que la concurrence nivelle par le haut le prix d'offre. Pour que cette rente n'existe pas, il faudrait que l'entreprise en question cède à ses clients la marchandise à un prix inférieur à celui auquel elle s'écoule sur le marché, ce qui serait absurde, à moins de considérer cette différence consentie comme ristournes aux clients, s'expliquant par la concurrence que se livrent les entreprises. Donc, la rente que procure la machine amortie n'est justifiée par aucun coût ou dépense. L'entreprise a le choix entre vendre au prix du marché (et empocher la rente formée par la différence des niveaux de prix), et vendre à un prix inférieur dans le respect du même taux de profit pour affaiblir les adversaires dans la compétition.

### 11<sup>ème</sup> point

Une machine amortie qui produit ne rapporte pas un surprofit.; elle permet seulement à l'entreprise de ne pas payer d'amortissements, ce qui constitue un avantage par rapport à l'entreprise concurrente qui paie encore les amortissements. La comparaison ne se situe pas au niveau de la machine amortie et de la machine neuve dans la même entreprise, ce qui aboutirait à un résultat très contestable comme le souligne P. Bommel à la fin de sa note. La comparaison se situe plutôt au niveau d'entreprises engagées dans des cycles différents d'amortissement -

## 12<sup>ème</sup> point

La citation "...la terre (qui) rapporte une rente sans avoir entraîné un coût de production qui l'aurait justifié » laisse à penser que le mécanisme de la rente demeure flou dans mon article. Cependant, cette citation est extraite d'une phrase que P. Bommel aurait dû citer intégralement, car il devrait savoir que citer partiellement en milieu de phrase change le sens originel. La citation en question est tirée de la phrase suivante : " Si le capital fixe amorti est encore en service, dit Sraffa, il faut l'assimiler à la *terre qui rapporte une rente sans avoir entraîné un coût de production qui l'aurait justifiée*, » P. Bommel, en ne citant que la partie soulignée, change le sens originel de la phrase, en reliant la notion de coût de production non au capital fixe mais à la terre. Cette remarque est importante car, si l'on admet facilement que la rente n'a pas sa contre-partie dans les coûts de production, on a toujours tendance à croire que la production jointe a quelque part sa contre-partie, alors qu'elle obéit à la même logique que celle à laquelle obéit la rente.

## En conclusion

### 13<sup>ème</sup> point

L'approche sectorielle trouve son origine dans la problématique de la transformation de la valeur en prix de production et, de ce fait, ne s'intéresse qu'à la frontière des prix des facteurs, c'est-à-dire au travail qui se transforme en profit et en salaire, à l'exclusion de toute autre forme de revenus, en l'occurrence la rente. Dans l'hypothèse où toutes les rentes sont nulles, en raison de l'égalité des offres et des demandes, l'économie se résumera à l'équation du modèle sectoriel :

$$B\vec{p} = (I + r) A\vec{p} + \vec{L} w$$

### 14<sup>ème</sup> point

L'égalité des offres et des demandes n'existant pas, la rente revêt une importance aussi grande que les catégories de salaire et de profit. Mais, véhiculant une fraction de la valeur dont l'origine est apparemment mystérieuse, la rente se révèle insaisissable par l'approche sectorielle. Marx (1976) contourne le problème en avançant que la rente est une fraction de la plus-value, ce qui n'est ni faux, ni juste. La réalité est que la rente ne mobilise pas de la valeur créée par le travail *dans le même cycle de production*. Elle puise dans le travail déjà transformé en salaire et profit. Elle mobilise de la valeur puisée dans le produit net du cycle précédent, qui se présente sous forme de demande effective dans le cycle concerné. Mais, par définition, ce phénomène ne peut être appréhendé par un modèle sectoriel aussi élaboré soit-il. Il conviendrait de le dynamiser, ce qui, d'une part, détruirait ses hypothèses en introduisant la demande et la monnaie et, d'autre part, le réduirait à un modèle temporel.

### 15<sup>ème</sup> point

L'approche sectorielle avait de beaux jours devant elle, en faisant toute fois abstraction de la rente — ce qui est tout à fait possible — si elle n'avait rencontré le problème de la production

jointe. La mécanique harmonieuse a coïncé parce que la logique de la production jointe est une logique de rente, incompatible avec la structure du modèle sectoriel, La quantification du travail incorporé, en production simple, est relativement facile et se réduit à la différence entre l'extrant et la somme des intrants. En production jointe, dès lors que l'on parle de " travail affecté », l'on passe d'une logique de prix de production à celle de prix de marché. La production jointe est liée à la demande, comme le montrent avec justesse G. Abraham-Frois et E. Berrebi [1981] dans un article résumé par son titre.

## 16<sup>ème</sup> point

L'appareil mathématique sollicité, « produisant » des valeurs négatives, fonctionne pour lui-même, selon sa dynamique propre qui n'est plus celle de la rationalité économique. Aussi sophistiqué soit-il, il ne pouvait être d'aucun secours, car le système des prix de production est impensable en dehors de la production simple. L'école néo-ricardienne a abouti à des résultats contradictoires parce que logique de production jointe et logique de rente relèvent du même mécanisme et renvoient à une approche temporelle en termes d'offre et de demande. Les limites du modèle sectoriel, mises en lumière par la production jointe, soulèvent des questions quant au statut de l'école néo-ricardienne qui, il faut en convenir, tout en donnant plus de rigueur à l'économie ricardienne, l'appauvrit simultanément quand elle l'ampute d'une notion constitutive de l'économie politique : la demande.

## 17<sup>ème</sup> point

Pour déterminer le mécanisme de la rente et de la production jointe, il faudra se tourner vers l'approche temporelle multi-périodique, parce qu'elle permet d'appréhender, d'une part, la *mutation* du produit net en demande effective et, d'autre part, les ponctions qu'opère, sous forme de rente, un cycle sur un autre. Il conviendrait alors de dynamiser l'approche sectorielle sur le maximum de cycles de production, pour pouvoir montrer que le volume de valeur que mobilise la rente correspond à l'ensemble des ponctions sur la demande effective de différents cycles de production, tel que rente et volume prélevé s'annulent, ce qui laisse intact le résultat principal de Sraffa, à savoir la frontière des prix des facteurs. Est-ce qu'un tel modèle sectoriel dynamisé est-il possible, compte tenu des innombrables rentes qui tracent des flux complexes enjambant différents cycles de production ?

### Références bibliographiques

ABRAHAM-FROIS G., BERREBI E. (1981), «La demande, face cachée de la production jointe », *Revue économique*, 32 (6), novembre.

ADDI L. [1985], « Le statut de la rente chez Sraffa. Contribution à un débat récent », *Revue économique*, 36 (3), mai.

BIDAR C. (sous la direction de) (1984), *La production jointe, Nouveaux débats*, Paris, Economica.

BOMEL. P. [1987], « A propos du statut de la rente chez Sraffa : une note », *Revue économique*, 38 (1), janvier.

MARK K. [1976], *Le Capital*, Les Editions sociales (3 volumes).

MONTANI G. (1977), " La notion ricardienne de la rente » in G. Faccarello et P. de Lavergne, *Une nouvelle approche en économie politique* ? Paris, Economica.

SRAFFA P. (1960), *Production of commodities by means of commodities*, Cambridge, Cambridge University Press.

VIDONNE P. (1977), "Une présentation critique de la rente ricardienne ", *Revue économique*, 28 (9).

Notes

[1] Il me semble que l'assimilation du travail improductif (ou indirectement productif) à la marchandise non fondamentale peut ouvrir des perspectives plus larges à cette dernière notion.

[2] Cf. C. Bidard (1984).